

Clamart, le 28 août 2020

Madame, Monsieur,

L'Éducation nationale et la Ville de Clamart mettent tout en œuvre pour vous permettre d'aborder sereinement cette rentrée, marquée par un contexte sanitaire qui doit retenir l'attention de chacun.

Les horaires ont été adaptés pour organiser les flux et seuls les parents des élèves de petite section seront autorisés à accompagner leur enfant à l'intérieur de son école.

Même s'il n'est pas obligatoire pour les enfants à l'école, la Ville de Clamart mettra à disposition 2 masques réutilisables par élève, du CP au CM2. Nous remercions par ailleurs chacun de veiller à la meilleure application possible des gestes et mesures barrières, en particulier s'agissant du lavage des mains.

Ces dispositifs permettent d'accueillir la totalité des élèves. Nous leur souhaitons ainsi qu'à vous-mêmes une très belle rentrée.

L'inspectrice de l'Éducation nationale  
**Malika Alouani**



Le Maire de Clamart  
**Jean-Didier Berger**

Bien à vous  
